

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du VENDREDI 12 JANVIER 2018
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-huit, le 12 janvier, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -JURBERT MFRANCE-MOURET A-BOYER M-

Absents : -J. DILLARD- A DE PEREIRA (pouvoir CBOUSSU)

A l'unanimité des membres présents, JURBERT MFRANCE est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

APPROBATION COMPTE-RENDU SEANCE 10112017

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

TRANSPORT PAR TAXI VERS LES FOIRES D ARGENTAT /CONVENTION

MME LE MAIRE propose de reconduire le transport par taxi vers les foires d'Argentat une fois par trimestre sur ordre de la Mairie destiné aux personnes handicapées, aux personnes âgées de plus de 60 ans démunies de voiture personnelle ou inaptes à la conduite et aux personnes de moins de 60 ans démunies de moyen de transport.Elle rappelle que le CCAS a été dissous au 01012018

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte l'exposé qui précède

Le prix du transport aller/retour sera révisé tous les ans et sera à la charge de la Commune

Dates retenues :

-17 mai 2018

-19 juillet 2018

-6 septembre 2018

-6 décembre 2018

L'information sera communiquée aux éventuels utilisateurs

VOIRIE 2017 OFFRE EUROVIA/CHEMINS

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide après examen des offres enregistrées de confier les travaux sur Route de Laval, Route le Peuch, lotissement Puy la Fourche à l'entreprise EUROVIA-ZI Tulle Est 19000 TULLE pour un montant de 39194€HT

-AUTORISE Mme le maire à signer tous les documents afférents à cette opération

-indique que les crédits seront prévus au BP2018

M. DALAIS précise que les vannes seront remplacées par les services techniques avant travaux

Subvention allouée par le Département 6000€ (2017)+6000€ (2018)

3000€ réserve parlementaire

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ELECTRIFICATION RURALE A LA FDEE19

La commune ayant transféré la compétence Electrification rurale depuis le 01/01/2017 à la FDEE, il convient désormais de transférer l'actif et le passif correspondant

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise le maire à signer tout document utile notamment le PV de transfert

ENQUETE PUBLIQUE CR PREND LE GARDE/AVIS ET CONCLUSIONS

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 7 voix POUR décide l'aliénation d'un CR au lieu-dit PREND LE GARDE assortie des remarques suivantes

-une régularisation administrative auprès des services du cadastre sera effectuée par acte notarié concernant ces transactions

-la transaction foncière doit se faire obligatoirement dans le cadre de cette affaire

Ces suggestions permettront d'améliorer la bonne exécution de cette opération

Autorise MME LE MAIRE à signer tout document se rapportant à cette opération

DETR 2018-REHABILITATION ET MISE EN SECURITE DU FOYER RURAL

Le Conseil Municipal de STGENIEZOMERLE a décidé de procéder à la rénovation de la salle polyvalente et à sa mise en sécurité

Les travaux d'accessibilité sont en cours dans ce bâtiment construit dans les années 1970

Les travaux sont estimés à 177557.49€HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte ce chiffrage

Sollicite de MR LE PREFET de la Corrèze une subvention de l'ETAT au titre de la DETR 2018- TRAVAUX DE RESTRUCTURATION, RENOVATION DE LA DALLE POLYVALENTE pour un montant de 177557.49€ mobilisant 37% du coût HT de l'opération pour permettre sa réalisation en 2018

-sollicite le bonus développement durable

En outre le Conseil Municipal envisage le financement de cette opération de la façon suivante :

SUBVENTION DETR 2018 65696.27
FONDS PROPRES OU EMPRUNT 134044.12
TOTAL TTC 199740.39€

-autorise MME LE MAIRE à signer tous les documents relatifs à cette opération

-REFECTION DE 2 LOGEMENTS LE PRESBYTERE

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la rénovation de 2 logements communaux situés dans l'ancien presbytère

En effet une mise en sécurité et une diminution des frais de chauffage sont indispensables pour louer ces logements permettant ainsi d'accueillir d'autres familles sur la Commune

Les travaux sont estimés à 58521.66€HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte ce chiffrage

-sollicite de M. LE PREFET DE LA CORREZE une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2018- TRAVAUX DE RENOVATION DE LOCAUX COMMUNAUX pour un montant de 58521.66€ mobilisant 37% du coût HT de l'opération pour permettre sa réalisation en 2018

-sollicite le bonus développement durable

En outre le conseil municipal envisage le financement de cette opération de la façon suivante

SUBVENTION DETR 2018 21653.01
FONDS PROPRES OU EMPRUNT 39993.28
TOTAL TTC 61646.29€

-AUTORISE Mme le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération

Me BOUSSU précise qu'une subvention départementale sera également sollicitée pour ces 2 projets au titre des contrats territoriaux

FIN CAE FABIEN MIELVAQUE 17012018

Le conseil municipal décide d'autoriser MME LE MAIRE à recruter un agent non titulaire en qualité d'agent d'entretien aux Tours de Merle à compter du 18012018 pour une durée de 12mois,21h/semaine annualisables

Mme le maire est chargée du recrutement de l'agent, d'engager les démarches nécessaires et habilitée à ce titre à conclure un contrat d'engagement

QUESTIONS DIVERSES

-Mme BOUSSU remercie N. DURIEZ Chef de projet pour sa présentation du bilan Convention 2015-2017

-Informe l'assemblée du recrutement de SARAH RAISIN-DADRE en qualité de nouvelle médiatrice du patrimoine à compter du 15/01/2018 en remplacement de Barbara Gentilhomme

Annonce un résultat d'exploitation excédentaire pour l'année 2017 du Service du Tourisme

-Mesdames JURBERT et GUBERT participeront le 17/01/2018 à la réunion d'électrification

-Ces dernières travailleront sur l'organisation du repas des Aînés 2018 fixé le 04/03/2018

-MME BOUSSU parle de l'importance du haut débit et de l'arrivée de la fibre sur le territoire avec ses obligations notamment l'élagage

M.DALAIS réclamera à ce sujet un devis à l'entreprise DEBARGE

Relevé des compteurs d'eau réalisé en partie par M.A DE PEREIRA, complété par l'adjoint et les services techniques de la commune

Remerciements : Carrefour de l'amitié subvention 2017 ; organisation de la balade en Corrèze ; femmes élue subvention allouée en 2017

Retour positif de l'arbre de Noël 2017 avec Stcirgueslaloutre

Organisation de la chasse aux œufs 2018 avec cette même Commune

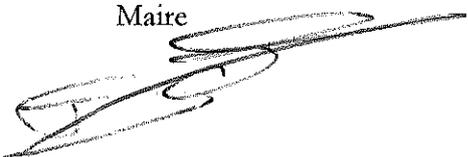
Mme jurbert a représenté la Collectivité à l'assemblée générale du Gpt forestier de Sault
8€/part seront versés à la collectivité suite à coupe de bois

Devenir des sections de villages, à réfléchir...

Fin de la séance 24H00

CORINNE BOUSSU

Maire



JURBERT MFRANCE

Secrétaire

